



CONSISTOIRE DU 30 SEPTEMBRE 2023

Deux nouveaux cardinaux français :
Monseigneur François Bustillo
Monseigneur Christophe Pierre

DOSSIER DE PRESSE



CONFÉRENCE
des évêques
de France

Le pape François convoque un consistoire le 30 septembre 2023

Le 9 juillet 2023 le pape François annonçait, après la prière du Regina Cœli, la tenue d'un consistoire le 30 septembre prochain et la création de 21 nouveaux cardinaux, parmi lesquels deux français : Mgr François Bustillo, évêque d'Ajaccio et, Mgr Christophe Pierre, nonce apostolique aux Etats-Unis.

Il s'agira du neuvième consistoire ordinaire du pape François depuis le début de son pontificat en 2013. Le dernier avait eu lieu en août 2022 avec la création de 20 cardinaux dont Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille.

Parmi les 21 cardinaux qui seront créés le 30 septembre prochain, 18 auront moins de 80 ans et seront donc électeurs en cas de Conclave.



Qu'est-ce qu'un consistoire ?

Définition et origine

Le consistoire, du latin "*consisto*", se réunir, est la réunion des cardinaux à la demande du Pape à l'occasion de la nomination des nouveaux cardinaux ou pour étudier une question particulière.

Les consistoires "*ordinaires*" sont convoqués par le Pape pour nommer de nouveaux cardinaux, traiter d'une affaire habituelle ou approuver les décrets concernant la cause des saints.

Les consistoires "*extraordinaires*" servent au Pape d'instance de consultation sur des nécessités particulières de l'Église ou l'étude d'affaires de grande importance.

Le consistoire est l'un des actes majeurs de gouvernement du Pape et un lieu important de mise en œuvre de la collégialité.

Composition et fonctionnement du collège des cardinaux

Le Collège des cardinaux se compose de l'ensemble des cardinaux : les cardinaux de la Curie (organisme gouvernemental, administratif, judiciaire du Saint Siège) établis de façon permanente à Rome, et les cardinaux de l'ensemble des Églises particulières, exerçant leur charge dans leur diocèse d'origine, répartis dans le monde entier.

Selon le Code actuel de droit canonique, le Collège des cardinaux aussi appelé Sacré-Collège est "le sénat du pontife romain : ils l'assistent comme ses principaux conseillers et aides dans le gouvernement de l'Église" (can. 230.) Contrairement à l'épiscopat, au presbytérat ou au diaconat, qui remontent aux tout premiers temps de l'Église et qui sont conférés par ordination sacramentelle, le cardinalat est une institution de pur droit ecclésiastique.

Il a également pour rôle d'assurer la vacance du pouvoir à la mort du pape et d'élire son successeur. Dans ce dernier cas, on parle de conclave. Seuls les cardinaux de moins de 80 ans ont alors la possibilité de voter ; on les appelle cardinaux électeurs.

Le Collège des cardinaux est actuellement composé de 221 cardinaux dont 120 cardinaux électeurs.

Création des cardinaux

Lors du consistoire ordinaire, la barrette rouge (bonnet carré surmonté d'un petit cordon - la ganse - qui sera placé sur la tête du prélat par le Saint Père), est donnée aux nouveaux cardinaux, avec le nom de l'église titulaire qui leur est attribuée à Rome. L'anneau cardinalice leur est également remis par le Pape, symbolisant le lien constant avec l'Église de Rome.



Qu'est-ce que le cardinalat ?

À partir de quels critères le Pape décide-t-il de créer un cardinal ?

Il n'y a aucun critère dans le choix des cardinaux. Le Pape crée cardinal des évêques et des prêtres qui lui paraissent mettre en œuvre la mission de l'Église dans le sens où il l'entend, sur des priorités qu'il a lui-même assignées à l'Église après son élection. C'est la grande liberté du Pape de nommer les cardinaux qu'il veut.

Il existait jusqu'au pape François des traditions et des usages. Dans la Curie romaine, les responsables des dicastères étaient systématiquement créés cardinaux. De même, un certain nombre de sièges épiscopaux étaient des sièges où l'évêque devenait presque automatiquement cardinal (Madrid, Paris, Lyon, Washington, Venise...). Le pape François s'est affranchi de ces usages.

Quel est le rôle des cardinaux auprès du Pape et dans la Curie romaine ?

Les cardinaux ont pour rôle d'assister le Pape dans le gouvernement central de l'Église. Ils l'accompagnent dans l'animation de l'Église universelle, soit en étant des relais dans les Églises locales en tant qu'évêques, soit en entourant le Pape dans le gouvernement central au sein de la Curie romaine. Ils discernent avec le Pape sur le gouvernement de l'Église.

Qu'apporte le statut de cardinal ?

Il s'agit d'une dignité et non d'une fonction. Le cardinal est investi par le Pape d'une mission de conseil dans le gouvernement de l'Église et d'élection du nouveau pape.

L'insigne distinctif des cardinaux est le rouge, rappelant le sang versé par le Christ à travers sa Passion.

Quel est leur pouvoir électoral ? Pourquoi il y a-t-il des cardinaux qui peuvent élire le Pape, et d'autres non ?

Seuls les cardinaux de moins de 80 ans ont le pouvoir d'élire le nouveau pape au moment du conclave. C'est le pape Paul VI qui fixe cette règle en 1970. On parle alors de cardinaux électeurs et non-électeurs.

Cardinal-prêtre, cardinal-évêque, cardinal-diacre : pourquoi existe-t-il différents noms ?

Historiquement, c'est le clergé de Rome qui est en charge d'élire son évêque et donc le pape. Il est décidé d'accorder à chacun des cardinaux, une église de Rome. À ce titre, chaque cardinal porte donc le titre d'une église de Rome ou bien est constitué comme évêque symbolique d'un diocèse suburbicaire (banlieue ou périphérie de Rome). Les membres de la Curie Romaine créés cardinaux le sont généralement dans l'ordre des cardinaux-diacres, tandis que les évêques titulaires d'évêchés effectifs sont créés dans l'ordre des cardinaux-prêtres.

Pourquoi y a-t-il des cardinaux en France et d'autres au Vatican ?

Certains cardinaux peuvent être appelés à la Curie et prennent part de manière quotidienne au gouvernement de l'Église. Les autres, évêques résidentiels ou émérites, sont des membres actifs des dicastères de la Curie et peuvent aussi conseiller le Pape sur certains points précis.

Chiffres-clés

chiffres mis à jour le 18-09-2023

Aujourd'hui

221

cardinaux
dont 120 électeurs

6 français

Après le consistoire

242

cardinaux dont **138** électeurs

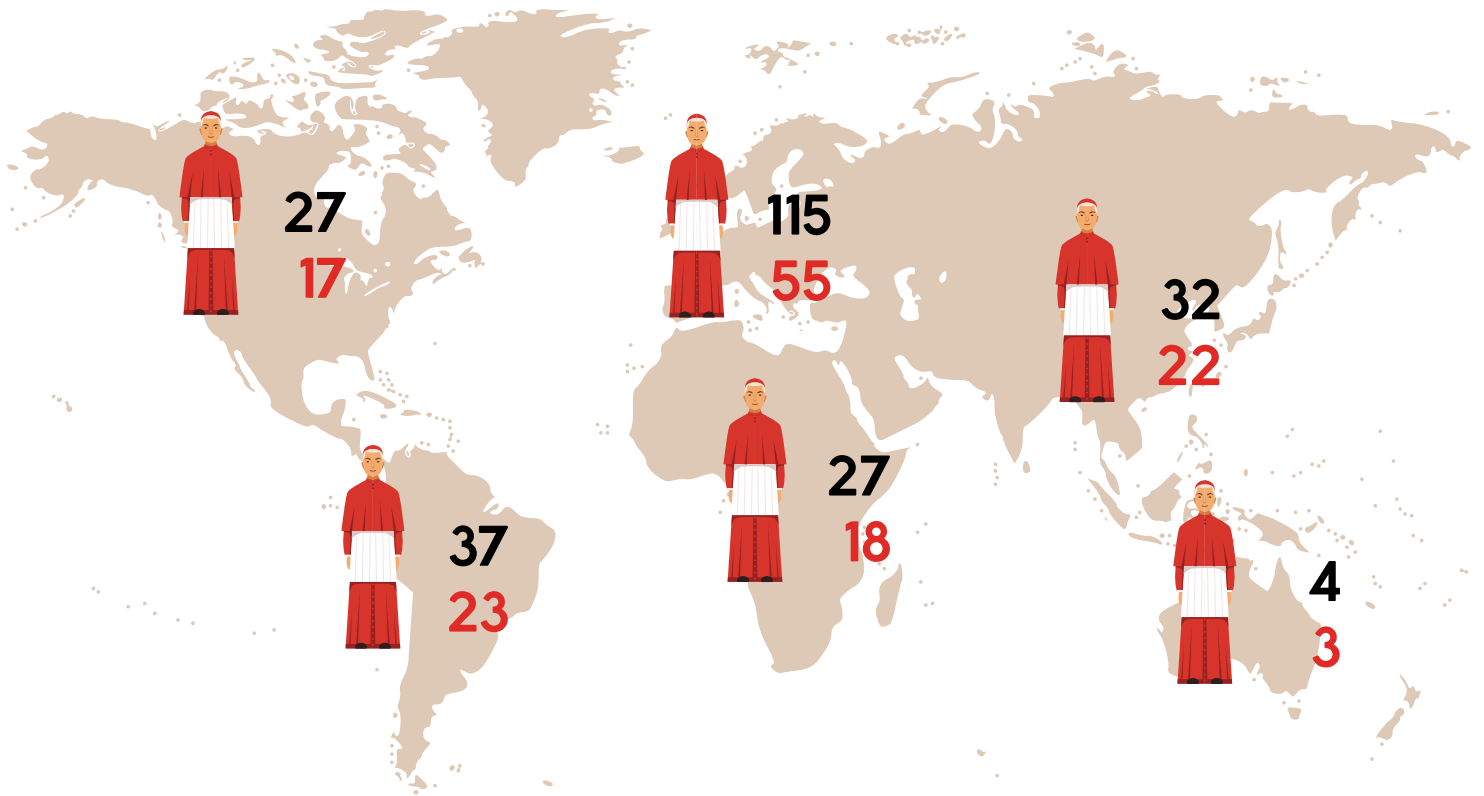
8 français

dont 131 cardinaux créés (100 électeurs)
par le pape François

64 cardinaux créés (29 électeurs)
par le pape Benoît XVI

47 cardinaux créés (9 électeurs)
par le pape Jean-Paul II

Répartition des cardinaux dans le monde après le consistoire



chiffres mis à jour le 18-09-2023

légende :



27

nombre de cardinaux

17

nombre de cardinaux électeurs

Le saviez-vous ?

Le pape Paul VI a œuvré durant tout son pontificat à ce que, lors d'un consistoire, chaque pays puisse être représenté. Il a instauré deux mesures importantes : l'âge limite d'un cardinal électeur à 80 ans, et le nombre maximum de cardinaux électeurs à 120. Cette mesure a cependant plusieurs fois été dépassée par Jean-Paul II, Benoît XVI et François.

Qui sont les 21 futurs cardinaux ?

Dix cardinaux européens (dont un ayant plus de 80 ans)

Cardinaux ayant moins de 80 ans :

- Monseigneur Americo Manuel ALVES AGUIAR (portugais), évêque auxiliaire de Lisbonne ;
- Monseigneur François BUSTILLO (français), évêque d'Ajaccio ;
- Monseigneur José COBO CANO (espagnol), archevêque de Madrid ;
- Monseigneur Pierbattista PIZZABALLA (italien), patriarche latin de Jérusalem ;
- Monseigneur Fernando VERGEZ ALZAGA (polonais), archevêque de Lodz ;
- Angel Fernandez ARTIM, s.d.b., (espagnol), recteur majeur des Salésien ;
- Claudio GUGEROTTI (italien), Préfet du Dicastère pour les Eglises Orientales ;
- Emile Paul TSCHERRIG (suisse), Nonce apostolique en Italie ;
- Christophe PIERRE (français), nonce apostolique aux Etats-Unis.

Cardinal ayant plus de 80 ans :

- Monseigneur Agostino MARCHETTO (italien), Nonce Apostolique;

Deux cardinaux asiatiques

Cardinaux ayant moins de 80 ans :

- Monseigneur Stephen Chow SAU-YAN, s.j. (hong-kong), évêque de Hong-Kong ;
- Monseigneur Sebastien FRANCIS (malaisien), évêque de Penang ;

Cinq cardinaux sud américains (dont un ayant plus de 80 ans)

Cardinaux ayant moins de 80 ans :

- Monseigneur Diego Rafal Padron SHANCEZ (vénézuélien), archevêque de Cumana ;
- Monseigneur Victor Manuel FERNANDEZ (argentin), Préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi.
- Monseigneur Luis José Rueda APARICIO (colombien), archevêque de Bogota ;
- Monseigneur Angel Sxito ROSSI, s.j. (argentin), archevêque de Cordoba.

Cardinal ayant plus de 80 ans :

- Monseigneur Luis Pascal DRI, o.f.m. cap. (argentin), confesseur du sanctuaire de Notre-Dame de Pompei

Qui sont les 21 futurs cardinaux ?

Trois cardinaux africains

Cardinaux ayant moins de 80 ans :

- Monseigneur Stephen Ameyu Martin MULLA (Sud-soudanais), archevêque de Juba
- Monseigneur Protase RUGAMBWA (tanzanien), archevêque coadjuteur de Tabora
- Monseigneur Stephen Brislin (Sud-africain), archevêque de Cap

Un cardinal nord américain

Cardinal ayant moins de 80 ans :

- Monseigneur Robert Francis PREVOST, o.s.a. (américain), Préfet du Dicastère pour les évêques

